N° C 21.207

PISU/PL

Rapporteur : M. Hervé P.

Eau potable – Rapport d'activité pour l'exercice 2020 valant Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La séance est ouverte à 18h33.

**Présents :** 001 AFFILE Gwendoline, 003 APPERE Nathalie, Annick, 006 BENTZ-FONTANEL Nathalie, 007 BESSERVE Laurence, 009 BINARD Valérie, 011 BOUCHER Nicolas (jusqu'à 19h40), 014 BOULOUX Mickaël, 016 BRIERO Lénaïc, 017 CAILLARD Michel, 018 CAREIL Benoît, 020 CASACUBERTA PALMADA Montserrat, 021 CHAPELLON Didier, 023 CHEVANCE Christophe, 024 CHOUAN André, 026 COMPAGNON Charles, 027 CRESSARD Antoine, 028 CROCQ André, 029 DAUCE Henri, 030 DAVID Claudine, 031 DEHAESE Olivier, 032 DEMOLDER Michel, 034 DEPOUEZ Hervé, 035 DESMOTS Xavier, 036 DUCAMIN Marie, 037 EON Pierre, 038 FAUCHEUX Valérie, 039 FOUILLERE Christophe, 040 GALIC Sylvie, 042 GAUTIER Nadine, 043 GOATER Jean-Marie, 045 GOMBERT Jean Emile, 046 GUERET Sébastien, 047 GUILLOTIN Daniel, 048 HAKNI-ROBIN Béatrice (jusqu'à 19h30), 049 HAMON Laurent, 050 HERVE Pascal, 051 HERVE Marc, 052 HOUSSIN René-François, 053 HUAUME Yann, 054 ID AHMED Zahra, 055 JEANVRAIN Mathieu, 056 JEHANNO Anaïs, 057 KERMARREC Alain, 059 LABBE Stéphane, 060 LAHAIS Tristan, 061 LE BIHAN Thierry, 062 LE BOUGEANT Didier (jusqu'à 20h35), 063 LE FLOCH Anne, 064 LE GALL Josette, 065 LE GENTIL Morvan, 069 LENORMAND Monique, 070 LOUAPRE Françoise, 072 MAHEO Aude, 075 MONNIER Jean-François, 076 MOREL Cyrille, 077 MORVAN Franck, 079 NOISETTE Nadège, 083 PETARD-VOISIN Chantal, 085 PINCHARD Jacques, 087 PRIGENT Alain, 089 PRONIER Valériane, 090 PUIL Honoré, 093 ROUAULT Jean-Claude, 094 ROUGIER Gaëlle (à partir de 20h12), 095 ROULLE Patrick, 096 ROUSSET Emmanuelle, 098 RUELLO Jacques, 099 SALMON Philippe, 100 SAVIGNAC Jean-Pierre, 101 SCHOUMACKER Eve, 102 SEMERIL Sébastien, 103 SICOT Philippe, 104 SIMON Luc, 105 STEPHAN Arnaud, 107 THEURIER Matthieu, 111 YVANOFF Daniel, 112 ZAMORD Priscilla.

**Ont donné procuration** : 002 ANDRO Rozenn à 060 LAHAIS Tristan, 004 ARMAND Régine à 098 RUELLO Jacques, 005 BECHET à 055 JEANVRAIN Mathieu, 008 BETTAL Khalil à 093 ROUAULT Jean-Claude, 011 BOUCHER Nicolas à 054 ID AHMED Zahra (à partir de 19h40), 012 BOUCHONNET Iris à 105 STEPHAN Arnaud, 013 BOUKHENOUFA Flavie à 051 HERVE Marc, 019 CAROFF-URFER Sandrine à 045 GOMBERT Jean Emile, 022 CHEVALIER Marion à 099 SALMON Philippe, 025 COCHAUD Yannick à 087 PRIGENT Alain, 033 DENIAUD Marion à 035 DESMOTS Xavier, 041 GANDON Carole à 027 CRESSARD Antoine, 044 GOBAILLE Françoise à 100 SAVIGNAC Jean-Pierre, 048 HAKNI-ROBIN Béatrice à 016 BRIERO Lénaïc (à partir de 19h30), 058 KOCH Lucile à 112 ZAMORD Priscilla, 066 LEBOEUF Valérie à 061 LE BIHAN Thierry, 067 LEFEUVRE Gaël à 072 MAHEO Aude, 068 LEGAGNEUR Jean-Marc à 102 SEMERIL Sébastien, 071 MADIOT Morgane à 065 LE GENTIL Morvan, 073 MARIE Anabel à 039 FOUILLERE Christophe, 074 MONNIER Daniel à 111 YVANOFF Daniel, 078 NADESAN Yannick à 032 DEMOLDER Michel, 080 PAPILLION Cécile à 065 LE GENTIL Morvan, 081 PARMENTIER Mélina à 034 DEPOUEZ Hervé, 082 PELLERIN Isabelle à 102 SEMERIL Sébastien, 084 PINAULT Pascal à 111 YVANOFF Daniel, 086 POLLET Matthieu à 077 MORVAN Franck, 088 PRIZE Laurent à 014 BOULOUX Mickaël, 091 QUEMENER Aurélie à 038 FAUCHEUX Valérie, 094 ROUGIER Gaëlle à 107 THEURIER Matthieu (jusqu'à 20h12), 097 ROUX Catherine à 031 DEHAESE Olivier, 106 THEBAULT Philippe à 028 CROCQ André, 108 TONON Selene à 039 FOUILLERE Christophe, 109 TRAVERS David à 016 BRIERO Lénaïc, 110 VINCENT Sandrine à 053 HUAUME Yann.

**Absents/Excusés :** 010 BONNIN Philippe, 015 BRETEAU Pierre, 092 REMOISSENET Laetitia.

M. LAHAIS est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du 10 décembre 2021 et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies et le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2021 est lu et adopté.

La séance est levée à 21h31.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*Vu la loi* *n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;*

*Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-23196 du 4 juin 2018 portant statuts de la Métropole "Rennes Métropole" ;*

*Vu la délibération n° C 14.375 du 23 octobre 2014 ;*

*Vu la délibération n° 2021-063 de la Collectivité Eau du Bassin Rennais du 84 septembre 202020, approuvant le rapport d'activité pour l'exercice 202020 valant rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable.*

EXPOSE

Le rapport d'activité, valant rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) d'eau potable, prévu par l'article 73 de la Loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite Loi Barnier, permet de faire le point sur la gestion des services d'eau potable sur le territoire de la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) durant l'année 2020.

Il apporte aux usagers et aux collectivités acheteuses les éléments indispensables à leur jugement quant à la qualité du service rendu et facilite l'exercice d'une vigilance démocratique sur les relations de la collectivité avec ses différents partenaires.

Ce rapport qui présente l'ensemble des données du service d'eau potable, est mis à la disposition du public dans chacune des mairies de la collectivité, aux sièges des 6 collectivités membres de la CEBR dont Rennes Métropole et dans les locaux de la Collectivité Eau du Bassin Rennais. Il est également téléchargeable sur <http://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/>.

Ce RPQS fera l'objet d'une présentation à la Commission Consultative des Services Publics Locaux, lors d'une prochaine réunion, conformément aux dispositions de l'article L 1413-1 du CGCT.

Pour l'année 2020, les principaux points à relever sont :

* sur la protection des ressources : indice de protection des ressources en eau supérieur à 80 %, 9 périmètres de protection des captages sur 6 413 ha dont 518 ha en propriété, aire d'alimentation des captages de 165 400 ha,   
  100 % des périmètres de captage suivis en 2020 (54 infractions), démarche Terres de Sources avec 114 520 € HT de produits achetés par la restauration collective du bassin rennais et 66 000 € HT de produits commercialisés en circuits grand public (grandes surfaces et restauration hors domicile) ainsi qu'avec la création d'un réseau d'éducation à l'alimentation durable (63 partenaires) et d'une carte interactive des points de vente des produits et producteurs Terres de Sources, suivi de la qualité des eaux brutes (aucun dépassement constaté des limites en nitrates et pesticides dans les eaux brutes encore non traitées des eaux superficielles),
* sur la production d'eau potable et d'énergie : 27,7 M de m3 prélevés, 26,3 M de m3 produits, un taux de rendement des usines de 94,9 %, une production d'électricité renouvelable de 3 164 321 kWh, des travaux d'investissement portés par la CEBR dont la finalisation des travaux du bâtiment d'exploitation de l'usine de Villejean, démarrage des travaux de refonte de la filière boue de Villejean, démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de l'usine de Rophémel, réalisation d'un diagnostic génie civil complet des citernes de l'usine de Villejean, réhabilitation des réservoirs de Talensac et de la bâche de Saint-Pern, lancement des études de la refonte de l'alimentation du nord de Rennes et de l'ouest de Rennes, confirmation de la très bonne performance de la centrale hydroélectrique de Rophémel , suivi approfondi des 5 barrages,
* pour la distribution d'eau : 217 186 abonnés (plus 1,3 % par rapport à 2019), 511 738 habitants desservis (plus   
  0,7 % par rapport à 2019), 23,4 millions de m3 vendus (plus 0,4 % par rapport à 2019), alimentation du territoire à hauteur de 94 %, attribution de 9 marchés programmés de renouvellement de réseau (pour 43,7 kms et 6,5 M€ HT), travaux de renouvellement de 37 kms de réseaux,14 kms de nouvelles canalisations posés, préparation de l'extension du périmètre de la SPL Eau du Bassin Rennais à Montfort-sur-Meu en 2022, accompagnement de la reprise du secteur Sud par la SPL, programme ECODO (1 200 élèves d'élémentaire sensibilisés, mission des Ambassadeurs de l'eau auprès de 1 600 habitants, développement d'outils numériques interactifs pour comprendre et maîtriser sa consommation d'eau, préparation de l'élargissement de la Charte ECODO avec les magasins, étude sur les profils de consommation des abonnés), indicateurs de performance avec 100 % de conformité aux limites de qualité d'eau microbiologiques et physicochimiques, 90,5 % de rendement global du réseau, un indice linéaire de pertes de 1,8 m3/km/jour, un taux de réclamations d'1,4 pour 1 000 abonnés et un taux d'impayés de 0,4 à 1,5 selon les services,
* sur la tarification sociale et écologique : gratuité des 10 premiers m3 et Crédit Eau Famille Nombreuse à partir du troisième enfant sur56 des 59 communes du territoire, 14 797 bénéficiaires de la Complémentaire Santé solidaire ont reçu une aide Chèque Eau soit un taux de recours de 86 %, poursuite de l'harmonisation tarifaire pour que, en 2023, le prix de l'eau pour les usagers domestiques soit le même sur tout le territoire,
* sur les actions Recherche & développement – Coopération internationale : la CEBR et la SPL EBR conduisent des programmes de recherche appliquée en s'associant à différents chercheurs rennais, à travers de la chaire "Eaux et Territoires" qui vise à rapprocher entreprises/collectivités, locales /acteurs universitaires autour de sujets de recherche d'intérêt commun (financement de 2 thèses sur l'impact du changement climatique sur les ressources en eau) ; le contexte de changement climatique, le développement du territoire, la vulnérabilité quantitative et qualitative des ressources en eau, les questions des abonnés, la transition numérique, la transition agro-écologique vont continuer d'alimenter le besoin de recherche et développement ; soutien aux associations locales conduisant des projets d'accès à l'eau dans les pays en voie de développement (40 000 €), coopération avec la commune de Beituna en Palestine,
* finances : 31,8 M€ de dépenses pour des recettes d'un montant de 37,2 M€, soit un résultat de 5,4 M€ (hors restes à réaliser évalués à 5,6 M€).

Après avis favorable du Bureau du 2 décembre, le Conseil est invité à :

* prendre acte du Rapport d'activité pour l'exercice 2020 valant Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable.

**o O o**

**Après en avoir délibéré, le Conseil,**

* **prend acte du Rapport d'activité pour l'exercice 2020 valant Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable.**